



VITICULTURE : CERTIPHYTO

CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR L'ACTIVITÉ UTILISATION À TITRE PROFESSIONNEL DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES / CATÉGORIE OPÉRATEUR (arrêté du 29/08/2016) / PRIMO CERTIFICAT

Certificateur : MFR ASM -32 Avenue du Général de Gaulle – 21320 Pouilly-en-Auxois (24/11/2025) RS5655

DATE DE LA FORMATION

A confirmer

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés viticoles
- Accessible aux personnes en situation de handicap - Nous consulter pour étudier, avec notre référent handicap, la faisabilité selon le handicap mfr.grandchamp@mfr.asso.fr

OBJECTIFS

- Acquérir le certificat autorisant l'application des produits phytosanitaires
- Sécuriser l'utilisation des produits phytosanitaires et sensibiliser aux méthodes de réduction des intrants

COMPÉTENCES VISÉES

- La détention du Certiphyto est obligatoire pour toute utilisation ou manipulation de produits phytosanitaires. Il s'agit d'une obligation légale

CONTENU

RÉGLEMENTATION ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE (3H)

- Plan Ecophyto : I, II et II +
- Définition des produits phytopharmaceutiques, usage autorisé ou non

- Réglementation du transport et du stockage
- Risques pour l'environnement et principales voies de contamination
- Situations d'exposition aux dangers : pollution diffuse ou ponctuelle, situations de contamination, facteurs favorisant et aggravant, devenir dans l'environnement
- Prévention des risques
- Notions de zonage et stratégies retenues selon les espaces
- Pratiques visant à limiter la dispersion des produits dans l'environnement
- Traçabilité tout au long du processus

SANTÉ SÉCURITÉ APPLICATEUR EN ESPACE OUVERT AU PUBLIC (7H)

- Risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Dangerosité des produits : dangers du produit, voies de pénétration, intoxication aiguë et chronique, devenir des produits dans l'organisme (stockage ou élimination),
- Situations d'exposition aux dangers : expositions, contact, facteurs favorisant et aggravant la pénétration, catégories de populations sensibles
- Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers
- Principales mesures de prévention et de protection (port des EPI, délai avant récolte)
- Principales consignes et réglementation
- Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident

FORMATION ADULTE



VITICULTURE : CERTIPHYTO



CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR L'ACTIVITÉ UTILISATION À TITRE PROFESSIONNEL DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES / CATÉGORIE OPÉRATEUR (arrêté du 29/08/2016) / PRIMO CERTIFICAT

RÉDUCTION DE L'USAGE, MÉTHODES ALTERNATIVES (3H)

- Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels
- Techniques de lutte intégrée (lutte biologique, méthodes physiques...)

VÉRIFICATION DES CONNAISSANCES : QCM DE 20 QUESTIONS (1H)

- 8 questions sur le thème réglementation et sécurité environnementale
- 8 questions sur le thème santé sécurité applicateur en espace ouvert au public
- 4 questions sur le thème réduction de l'usage, méthodes alternatives

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Utilisation du vécu des stagiaires, exercices pratiques sur l'utilisation des produits phytosanitaires, diaporama sur les thèmes et vidéos support, visite du local phyto de l'établissement, présentation de la stratégie d'une exploitation viticole limitant le recours aux produits phytosanitaires et visite des installations (local phyto, matériel viticole, aire de lavage, gestion des effluents phytosanitaires)

Matériel informatique pour la formative et le test d'évaluation des connaissances

EXAMENS ET CERTIFICATIONS

- Certiphyto Opérateur (validité : 5 ans)

COÛT ANNUEL 2026-2027

Coût formation - 180€
Déjeuner – 15,60€/jour

Etablissement engagé dans une démarche de développement durable



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM avec seuil de réussite à 12/20

FINALITÉS

- Réaliser les traitements phytosanitaires

SUIVI DE L'ACTION

- Feuille d'émargement par demi-journée et attestation de formation

ÉVALUATION DE L'ACTION

- Résultat du test et bilan à chaud

MODALITÉS D'ACCÈS

- Bulletin d'inscription

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

14 heures

NOMBRE DE PLACES

20 places maximum

RESPONSABLE FORMATION

David CONDEMINE

david.condemine@mfr.asso.fr



Formations par alternance
CFA MFR Beaune-Grandchamp

CFA MFR BEAUNE-GRANDCHAMP

5, rue de la Corvée de Mailly
21200 RUFFEY-LES-BEAUNE
03 80 26 61 44 • mfr.grandchamp@mfr.asso.fr

www.mfr-grandchamp.fr